COALITION OF | CANADIAN ENERGY TRUSTS

COALITION DES | FIDUCIES DE L'ÉNERGIE DU CANADA

House of Commons Standing Committee on Finance
Study on Income Trusts
1 February 2007

Chambre des Communes Comité Permanent des Finances
Étude sur les fiducies de revenue
1 février 2007

Speaking Notes for Mr. Gordon Kerr, Co-Chair, Coalition of Canadian Energy Trusts

Remarques de M. Gordon Kerr, co-président, Coalition des fiducies de l'énergie du Canada

INTRODUCTION

Thank you for this opportunity to speak to the Committee. My name is Gord Kerr and I am here on behalf of the Coalition of Canadian Energy Trusts.

On October 31st 2006, Canada's new government broke a key election promise not to tax income trusts. This has cost energy trust investors billions of dollars.

Investors relied on the government's good word and the subsequent devastation was unnecessary.

We believe the government broke its promise to Canadians in its rush to stop trust conversions. We're not here to dispute the government's decision to stop conversions but we do believe that this decision should have been followed by consultation regarding the role trusts should play in specific sectors of the Canadian economy.

With a more complete analysis of our sector, we believe the government would have recognized that energy trusts are **different** and ought to have been **exempted** from any new policy, just as Real Estate Investment Trusts were.

We are not suggesting that the entire oil and gas industry should be structured as trusts, nor do we believe that that would happen. As my comments will show, this structure is the right business model for a significant component of the Western Canadian Sedimentary Basin.

Our coalition has produced a detailed document that justifies the continued existence of trusts in the energy sector. Our report concluded:

- Energy trusts do not cause tax leakage;
- Energy trusts enhance productivity;
- Contrary to the Government's assertion, US Energy trusts continue to thrive, and;
- Millions of Canadians, including retirees, have suffered enormous financial losses as a result of the government's broken promise.

With regard to trust like entities in other jurisdictions, this Committee has already heard from others that the Minister of Finance is wrong. Comparable structures do exist in other countries and are, in fact, expanding, potentially increasing foreign control over Canada's energy sector. I won't revisit that territory.

What I want to address is the issue of tax leakage and the important role of energy trusts in Canada's energy future.

On the matter of tax leakage

We heard a lot about tax leakage in the previous session. Our research shows that government revenues are actually enhanced by the energy trust structure.

- During the past five years, energy trusts have generated greater taxes than they would have as corporations.
- For 2006 we estimate that our $8 billion dollars of distributions will generate in the order of $2.4 billion of taxes.

Moreover, for 2005, our data shows our sector will have generated an estimated 30 percent of the tax revenue collected from publicly traded Canadian entities in the oil and gas sector while representing only 16 percent of the revenue.

Regarding our contribution to productivity and sustainability

Since 1986, the energy trust structure has evolved into an ideal model for Canada's maturing hydrocarbon basins through our focus on maximizing recovery from mature oil and gas pools. Our report clearly shows that members of our coalition have substantially increased capital spending on these assets resulting in significant reserve and production additions.

We have also repatriated approximately $10 billion of assets from foreign control over the past ten years.

Despite record levels of drilling, Canadian conventional oil production is falling and natural gas production has plateaued. The traditional corporate growth model is not sustainable for all entities operating in a declining producing region.

Finally, Canadians deserve to have the decisions that impact their economic future made with proper care and all of the facts. We want the government to take the time and do the consultations required to get this decision right.

We believe that such consultations and this Committee's work this week will show that energy trusts are unique and be exempt from the proposed tax changes.

We want to get it right for

- ordinary Canadian's who believed the Prime Minister's promise not to tax trusts and for
- Canada's producing regions so that we can maximize ultimate recovery of our scarce resources for the benefit of all Canadians.

We have produced a report supporting our position in this regard. We welcome critical review and debate on this issue and invite the government to do so rather than continually state that they will not change their decision.

It is never too late to get it right!

INTRODUCTION

Merci de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer devant le Comité. Mon nom est Gord Kerr et je représente la Coalition des fiducies de l'énergie du Canada.

Le 31 octobre 2006, le nouveau gouvernement du Canada a brisé l'un des ses principaux engagements électoraux. Il avait en effet promis de ne pas imposer les fiducies de revenu. Cette décision a coûté des milliards de dollars aux investisseurs des fiducies de l'énergie.

Les investisseurs se sont fiés à la parole du gouvernement et les conséquences désastreuses qui en ont découlé étaient loin d'être nécessaires.

Selon nous, le gouvernement a manqué à son engagement envers les Canadiens dans son effort précipité pour stopper la conversion des entreprises en fiducies. Nous ne sommes pas ici pour contester la décision du gouvernement de mettre fin aux conversions, mais nous croyons sincèrement que cette décision aurait dû être suivie d'une consultation au sujet du rôle que les fiducies devraient jouer dans certains secteurs spécifiques de l'économie canadienne.

Nous sommes convaincus qu'avec une analyse plus complète de notre secteur, le gouvernement aurait constaté que les fiducies de l'énergie sont **différentes** et qu'elles auraient dû être **exemptées** d'un changement de politique, de la même manière que les fiducies d'investissement du secteur immobilier l'ont été.

Nous ne suggérons pas que toute l'industrie du pétrole et du gaz devrait être structurée sous la forme de fiducie, et nous ne pensons pas non plus que cela arrivera. Comme le démontreront mes commentaires, cette structure est le modèle d'affaires qui convient le mieux à une partie importante des acteurs du Bassin sédimentaire de l'Ouest canadien.

Notre coalition a produit un document détaillé qui justifie la poursuite de l'existence des fiducies dans le secteur de l'énergie. Notre rapport a mis en avant les conclusions suivantes :

- Les fiducies de l'énergie n'occasionnent pas de pertes de revenus fiscaux;
- Les fiducies de l'énergie améliorent la productivité;
- Contrairement à l'affirmation du gouvernement, les fiducies de l'énergie des États-Unis continuent à prospérer, et
- Des millions de Canadiens, dont des retraités, ont subi d'énormes pertes financière du fait que le gouvernement a brisé son engagement.

En ce qui concerne la position du ministère des Finances au sujet des entités similaires aux fiducies existant dans d'autres juridictions, le présent Comité a déjà entendu d'autres que nous que le Ministère est dans l'erreur. Des structures

comparables existent dans d'autres pays et sont bel et bien en phase d'expansion, présentant ainsi pour le secteur de l'énergie du Canada un risque accru d'un plus grand contrôle par des investisseurs étrangers. Mais je ne vais pas revenir sur ce sujet.

L'enjeu que je souhaite porter à votre attention est celui de la perte de revenus fiscaux et de l'importance du rôle des fiducies de l'énergie pour l'avenir du secteur énergétique canadien.

Au sujet de la perte de revenus fiscaux

Nous avons beaucoup entendu parler de perte de revenus fiscaux lors de la dernière séance. Notre recherche met plutôt en évidence que la structure des fiducies de l'énergie bénéficie en réalité aux revenus du gouvernement.

- Au cours des cinq dernières années, les fiducies de l'énergie ont généré des impôts plus importants qu'elles ne l'auraient fait si elles étaient des entreprises.
- En 2006, nous estimons que nos distributions, qui se chiffrent à 8 milliards de dollars, généreront des recettes fiscales de 2,4 milliards de dollars.

De plus, nos données montrent que pour 2005, notre secteur aura généré environ 30 % des revenus fiscaux issus des sociétés canadiennes cotées en Bourse du secteur du pétrole et du gaz, tout en représentant seulement 16 pour cent du produit d'exploitation.

En ce qui concerne notre contribution sur les plans de la productivité et de la viabilité

Depuis 1986, les fiducies de l'énergie, de par leur structure, constituent le modèle idéal pour les bassins d'hydrocarbures du pays qui sont parvenus à maturité car elles centrent leurs efforts sur la maximisation de la récupération des ressources dans les réservoirs de pétrole et de gaz parvenus à maturité. Notre rapport démontre clairement que les membres de notre coalition ont augmenté considérablement les dépenses en capital pour ces types d'actifs, ce qui a donné lieu à une production et à des réserves additionnelles importantes.

De plus, nous avons récupéré environ 10 milliards de dollars d'actifs auparavant sou contrôle étranger au cours des dix dernières années.

Malgré les records établis en matière d'activités de forage, la production de pétrole classique est en déclin au Canada, et celle du gaz naturel est stable. Le modèle d'affaires traditionnel orienté sur la croissance n'est pas viable pour toutes les entités exerçant leurs activités dans une région disposant de moins en moins de ressources.

Enfin, les Canadiens méritent que les décisions ayant une incidence sur leur avenir économique soient prises avec soin à la lumière de l'ensemble des faits. Nous voulons que le gouvernement prenne le temps de procéder aux consultations nécessaires pour prendre la bonne décision.

Nous croyons que les résultats de ces consultations combinés au travail effectué par le Comité au cours de la semaine démontreront que les fiducies de l'énergie sont uniques et qu'elles devraient être exemptées de l'application des changements proposés relativement au traitement fiscal.

Nous voulons que la bonne décision soit prise:

- pour les citoyens canadiens ordinaires qui ont cru que le premier ministre tiendrait sa promesse de ne pas imposer les fiducies
- et pour les régions productrices du Canada, de façon à maximiser la récupération ultime des ressources peu abondantes, et ce, pour le bénéfice de tous les Canadiens.

Nous avons produit un rapport qui expose notre position sur cette question. Les analyses et débats sur ce sujet seront les bienvenus et nous invitons le gouvernement à y prendre part au lieu de continuer à déclarer qu'il ne reviendra pas sur sa décision.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire!